

TERMES ET CONDITIONS

EMISSION DE BONS ET D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR

DU 30 OCTOBRE 2025

ETAT DU BURKINA

TERMES ET CONDITIONS BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BURKINA

Dénomination de l'émission	Titres 1: BF000000xxxx-BAT-octobre.26 Titres 2: BF000000xxxx-OAT-octobre.28 Titres 3: BF000000xxxx-OAT-octobre.30 Titres 4: BF000000xxxx-OAT-octobre.32	
Nature des titres	Des Bons et Des Obligations Assimilables du Trésor	
But de l'émission	La présente émission De Bons et d'Obligations Assimilables du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Burkina	
Emetteur	L 'Etat du Burkina à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.	
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte couran dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudication qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).	
Procédure d'émission	Adjudication ouverte	
Montant mis en adjudication	20 000 millions de FCFA	
Valeur nominale unitaire	1 000 000 F CFA pour les Bons et 10 000 F CFA pour les Obligations	
Maturité	Titres 1: 364 jours Titres 2: 3 ans Titres 3: 5 ans Titres 4: 7 ans	
Echéance	Titres 1: 29 octobre 2026 Titres 2: 31 octobre 2028 Titres 3: 31 octobre 2030 Titres 4: 31 octobre 2032	
Taux d'intérêt	Titres 1 : Multiples Titres 2 : 6,00% Titres 3 : 6,20% Titres 4 : 6,40%	

TERMES ET CONDITIONS
BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BURKINA

Modalités de soumission	Les soumissions sont faites à Prix multiples pour les Obligations et à Taux multiples pour les Bons	
Remboursement du capital	Pour les Obligations, le remboursement du capital interviendra à la date d'échéance Pour les Bons, le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance	
Paiement des intérêts	Pour les Obligations, le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé et ce, dès la fin de la première année. Pour les Bons, les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur sa valeur nominale.	
Organisation matérielle	UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.	
Sûreté des remboursements	Les Bons et Les Obligations Assimilables du Trésor sont émis par le Trésor Public du Burkina et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.	
Dépôt des soumissions	Les soumissions se feront de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le jeudi 30 octobre 2025 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.	
Date et heure limite de dépôt des offres	Le jeudi 30 octobre 2025 à 10 heures 30 minutes, TU.	
Date de dépouillement des offres	Le jeudi 30 octobre 2025	
Date de valeur des titres	Le vendredi 31 octobre 2025	
Modalités de souscription des titres	L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont : - les établissements de crédit - les organismes financiers régionaux ; - les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; - les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.	

TERMES ET CONDITIONS BONS ET OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BURKINA

Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.	
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Bons et Les Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.	
Fiscalité des titres 3314,039.41	Les revenus perçus sur les Bons et les Obligations Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant au Burkina. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.	
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.	

Tableaux d'amortissement indicatif

OAT-7 ans - 6,40%				
Date	Encours	Intérêts	Amortissement	Service
31.oct.26	10 000	640	0	640
31.oct.27	10 000	640	0	640
31.oct.28	10 000	640	0	640
31.oct.29	10 000	640	0	640
31.oct.30	10 000	640	0	640
31.oct.31	10 000	640	0	640
31.oct.32	о/ О	640	10 000	10 640
Total 6		4 480	10 000	14 480

OAT-5 ans - 6,20%				
Date	Encours	Intérêts	Amortissement	Service
31.oct.26	10 000	620	0	620
31.oct.27	10 000	620	0	620
31.oct.28	10 000	620	0	620
31.oct.29	10 000	620	0	620
31.oct.30	0	620	10 000	10 620
Total		3 100	10 000	13 100

OAT-3 ans - 6,00%				
Date 5.6	2 Encours	Intérêts	Amortissement	Service
31.oct.26	10 000	600	0	600
31.oct.27	10 000	600	0	600
31.oct.28	0	600	10 000	10 600
Total		1 800	10 000	11 800

BAT-364 jours				
Date	Encours	Intérêts	Amortissement	Service
31.oct.25	1 000 000	Intérêts Précomptés	0	0
30.oct.26	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000
Total		Intérêts Précomptés	1 000 000	

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE

BENIN

COTONOU Avenue Jean-Paul II B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 -31 37 82 Télex : 5211 BCEAO COTONOU Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU Avenue Gamal Abdel Nasser B.P 356

Téléphone: (226) 25306015/(226) 25490500

Télex: BCEAO 5205 BF Téléfax: (226) 25 31 01 22

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue

Delafosse

BP 1769 ABIDJAN 01

Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00 Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601 Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

GUINEE BISSAU

BISSAU

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone: (245) 21 55 48 – 21 41 73

Télex: 289 BCGB1

Téléfax: (245) 20 13 05 / 20 13 21

MALI

BAMAKO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone: (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ Téléfax : (223) 222 47 86

NIGER

NIAMEY

Rue de l'Uranium

B.P. 487

Téléphone : (227)72 33 30/40 Télex : BCEAO 5218 NI Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR

Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle

Sud B.P. 3159

Téléphone: (221) 889 45 45; 823 53 84

Télex : 21839 BCEAO SG Téléfax : (221) 823 57 57

TOGO

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

BP 120

Téléphone : (228) 221 53 84 Télex : 5216 BCEAO TO Téléfax : (228) 221 76 02

UMOA-TITRES

Adresse: Boulevard Mamadou DIA BP: 4709 RP Dakar -Sénégal Tél.: (221) 33 849 28 28

E-mail: <u>umoatitres@umoatitres.org</u>
Site web: <u>www.umoatitres.org</u>